



INGÉNIERIE & COMPÉTITIVITÉ  
FICHE IC - 2016

N°4

## OBTENIR LA MARQUE PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®



La marque nationale Petites Cités de Caractère® valorise des communes rurales ayant un intérêt historique et patrimonial reconnu. Petites Cités de Caractère® fédère les différents acteurs autour d'un objectif commun : la sauvegarde et la valorisation du patrimoine comme leviers du développement territorial.

Consciente des enjeux majeurs que revêt le patrimoine bâti icaunais pour le tourisme, Yonne Tourisme a choisi d'être le relais départemental de la marque dans l'Yonne.

### › LES VALEURS DE LA MARQUE

La marque Petites Cités de Caractère®, à travers la signature d'une **Charte de Qualité**, engage les communes volontaires à mener une **politique active de sauvegarde, d'entretien et de restauration de leur patrimoine**, mais aussi à en assurer la **mise en valeur, l'animation et la promotion**.

### › POUR QUI ?

La marque Petites Cités de Caractère® s'adresse aux **communes respectant les critères pré-requis suivants** :

- posséder **moins de 6 000 habitants** à la date de la candidature à la marque,
- **être soumise à une protection** au titre des Monuments Historiques, d'une ZPPAUP/AVAP, ou d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur,
- **avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité**, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène, et **exercer ou avoir exercé des fonctions urbaines de centralité** ou posséder une concentration de bâti découlant d'une activité présente ou passée fortement identitaire,
- **avoir un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine**.

De nombreux autres critères complémentaires sont pris en compte par la Charte (valorisation du bâti public, aménagements paysagers, structure d'accueil touristique reconnue ouverte en saison, manifestations culturelles valorisant le patrimoine...).

### › HOMOLOGATION

La marque fait la distinction entre 2 niveaux successifs d'homologation :

- commune **homologable** : répondant aux critères pré-requis,
- commune **homologuée** : répondant à l'ensemble des engagements de la Charte.

**À noter** : une commune peut répondre d'emblée à l'ensemble des critères et être directement homologuée.

### › LES CRITÈRES ET ENGAGEMENTS

- La commune s'engage à respecter l'ensemble des critères de la marque par la signature de la **Charte de Qualité Petites Cités de Caractère®**.
- **Durée** : visite de contrôle et renouvellement de l'engagement tous les 3 ans (commune homologable) ou 5 ans (commune homologuée).
- **Coût** : droit d'entrée PCC France et cotisation annuelle de **0,75 € / habitant**.

### PROCÉDURE D'HOMOLOGATION

#### L'HOMOLOGATION SE DÉROULE EN 4 ÉTAPES :

- 1) **Examen du dossier par la Commission d'homologation** mise en place par Yonne Tourisme pour vérifier les critères pré-requis.
- 2) **Visite de la commune** par la Commission d'homologation.
- 3) **Avis de la Commission d'homologation** (favorable - commune homologable ou homologuée, ou défavorable).
- 4) **Validation de l'avis** de la Commission d'homologation par le Conseil d'administration du réseau territorial de référence.

### PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® EN CHIFFRES

EN FRANCE : **9 RÉSEAUX RÉGIONAUX ET/OU DÉPARTEMENTAUX**  
**120 COMMUNES HOMOLOGABLES OU HOMOLOGUÉES**

DANS L'YONNE : RÉSEAU EN COURS DE DÉPLOIEMENT  
**1 COMMUNE HOMOLOGUÉE : TONNERRE**



### DÉMARCHE À SUIVRE POUR ÊTRE HOMOLOGUÉ PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Contactez **Yonne Tourisme** pour être conseillé sur l'opportunité d'obtention de la marque, le montage du dossier de candidature et sur la procédure d'homologation.



**VOTRE CONTACT YONNE TOURISME**  
PÔLE INGÉNIERIE & COMPÉTITIVITÉ  
**Florence DUFER**  
1-2, quai de la République - 89000 AUXERRE  
Tél. **03 86 72 13 65** - Fax 03 86 72 92 09  
demarche-qualite@tourisme-yonne.com

### EN SAVOIR ⊕

[www.tourisme-yonne.com/pro](http://www.tourisme-yonne.com/pro)  
Rubrique : Je veux connaître la politique touristique du territoire  
Sous-rubrique : la marque Petites Cités de Caractère®